



SOMME TOUTE AIN

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

Les éléments à retenir :

Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 3,3% (+0,2 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 3,5%
- 21 780 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -12,9% en un an contre -7,6% en région)

Page 6 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 7,5 % (+0,7 point en un an ; +0,8 point en région)
- 34 390 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+10,0% en un an comme en région)
- 745 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

Page 8 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 276

Le contexte départemental

L'Ain rassemble 9,6% de l'ensemble de la population rhônalpine. C'est, avec la Haute-Savoie, le département qui est le moins vieillissant de la région (indice de vieillissement à 36,2% contre 39,0% en Rhône-Alpes), c'est-à-dire où les jeunes sont davantage représentés.

En dépit de son image de département rural, l'Ain est fortement industrialisé et se place au 6ème rang des départements les plus industrialisés de France et au 1er rang en Rhône-Alpes (près d'un tiers des effectifs salariés du privé sont regroupés dans l'industrie). Ce développement de l'industrie se fait au travers d'entreprises de taille moyenne.

Les grands domaines de spécialité de l'Ain sont notamment la plasturgie, l'agro-alimentaire et la construction mécanique. La « Plastic Vallée », dans le bassin d'Oyonnax, concentrant 349 entreprises de transformation de matières plastiques et 10% de cette activité en France, est le site le plus important d'Europe. Le bassin bressan, quant à lui, est davantage tourné vers l'agro-alimentaire, avec les industries d'abattage de volailles, de salaison et de conserveries, lesquelles emploient plus d'un cinquième des salariés du secteur de Bourg-en-Bresse. L'activité de construction mécanique est plus dispersée sur le territoire, mais emploie plus de 8 milliers de personnes dans le département.

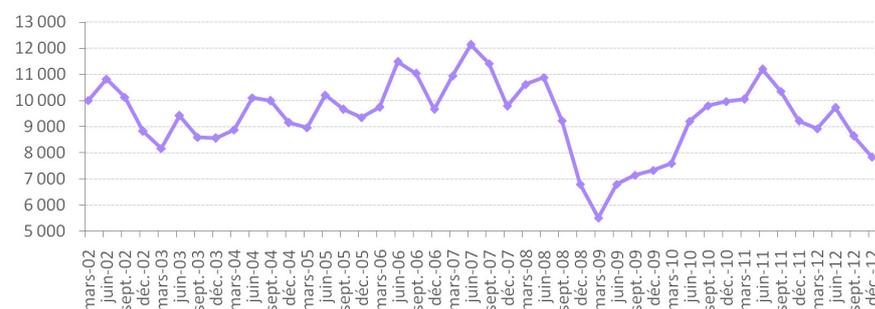
Malgré la prépondérance de son industrie, l'Ain reste le département rhônalpin le moins touché par le chômage et l'aggravation régionale de celui-ci durant notamment le quatrième trimestre 2012. Le taux de chômage n'y est que de 7,5% pour une valeur régionale correspondante de 9,2%, soit une augmentation de +0,7 point en un an (+0,8 en Rhône-Alpes). L'emploi intérimaire fortement présent dans l'Ain (12,3% de l'intérim régional) a accusé la baisse régionale de ce même emploi à fin 2012. Cette diminution a impacté plus particulièrement les secteurs de l'industrie et la construction (recul de 15,0% de l'intérim pour -11,7% en Rhône-Alpes).

L'emploi

● L'emploi salarié privé

En un an, le nombre de missions d'intérim en cours enregistré dans l'Ain affiche une baisse (-15,0%), légèrement plus importante que dans la région Rhône-Alpes (-11,7%). Cependant, l'Ain conserve la caractéristique d'être le département où la part des missions d'intérim dans la région (12,3%) est plus forte que la part des effectifs salariés au sein de ceux de la région (7,8% selon les données de l'ACOSS au 3ème semestre 2012).

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans l'Ain (base 100 : mars 2002)



Source : Pôle emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Les établissements

Les dernières données disponibles, issues du CLAP 2011, montrent une répartition des établissements du département de l'Ain par secteur légèrement différente de celle de la région : elle est plus tournée vers l'agriculture (14,0% contre 10,6% en Rhône-Alpes), mais aussi et surtout vers l'industrie (9,5% pour 7,6% en région) et la construction (12,7% pour 11,8% en région).

Les établissements assujettis à la DOETH en 2010 (au nombre de 932), sont, du fait de leur taille supérieure à 20 salariés, encore plus tournés vers l'industrie que vers le tertiaire par rapport à ceux de l'ensemble de la région (40,5% contre 28,2% en Rhône-Alpes). Contrairement aux effectifs régionaux, le nombre d'établissements assujettis dans l'Ain est en diminution dans les secteurs de l'industrie et de la construction et a globalement légèrement diminué (-0,7%).

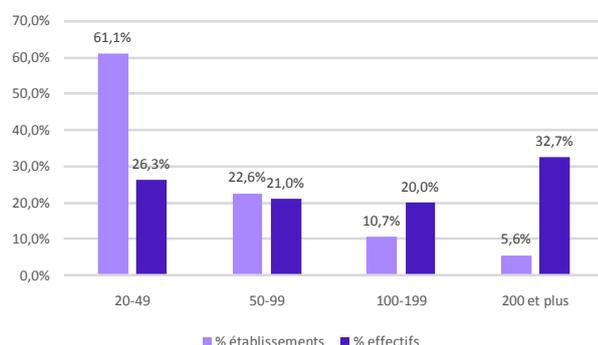
Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité dans l'Ain

	Nb étab	%	Evol 2009-2010
Industrie	377	40,5%	-2,8%
Construction	91	9,8%	-2,2%
Tertiaire	458	49,1%	1,3%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Dans le secteur privé, les établissements ont la même répartition par taille qu'en région ; les établissements de moins de 20 salariés regroupent un peu plus de salariés (36,1% contre 33,0% en Rhône-Alpes).

Graphique 3 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, dans l'Ain



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

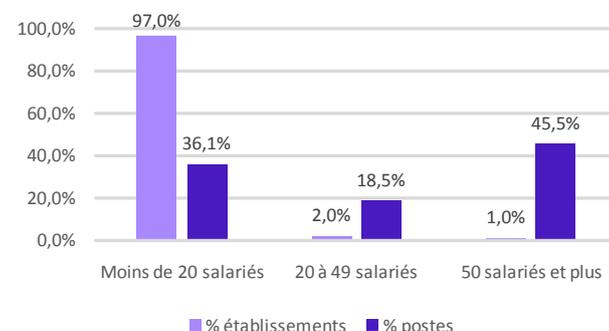
Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité dans l'Ain

	Nb Etab	%
Agriculture	5 512	14,0%
Industrie	3 745	9,5%
Construction	4 999	12,7%
Commerces et Services	25 219	63,9%
dont Commerces	7 528	19,1%
Total	39 475	100,0%

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

Graphique 2 : Les établissements du secteur privé par taille en Savoie au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Les établissements assujettis, quant à eux, regroupent un peu plus de salariés dans les établissements employant entre 20 et 99 salariés qu'en région (47,3% pour 42,2% en région).

Les salariés

Les effectifs salariés sont, à l'image des établissements, plus prépondérants dans l'industrie qu'en Rhône-Alpes (31,1% contre 22,0% pour la région). Ceux du commerce ont connu une hausse qui, bien que légère (+1,9%), se démarque de la stagnation de ces mêmes effectifs salariés dans les autres départements de la région.

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé dans l'Ain en 2010

	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
Industrie	1 399	45,6%	9,9%
Construction	182	5,9%	28,2%
Tertiaire	1 478	48,1%	11,6%
Total (y.c. Agr.)	3 070	100%	11,7%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Tableau 5 : Les bénéficiaires employés selon la taille des établissements assujettis du privé dans l'Ain en 2010

Taille	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
20-49	832	27,1%	18,3%
50-99	637	20,7%	0,6%
100-199	584	19,0%	2,8%
200 et plus	1 017	33,1%	20,4%
Total	3 070	100%	11,7%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi à atteindre est de 5,3 %. Le taux d'emploi de travailleurs handicapés qui est à 3,3% est un peu plus fort que le régional (3,0% en Rhône-Alpes) et a progressé de +0,2 point par rapport à 2009.

Les unités bénéficiaires liées à l'emploi de travailleurs handicapés sont au nombre de 2 604 en 2010, soit une progression de 9,5 % par rapport à 2009 ; les emplois directs de travailleurs handicapés du département ont donc augmenté un peu plus qu'en Rhône-Alpes (où la hausse est de 8,4%).

Taux d'emploi à atteindre : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans l'Ain au 3ème trimestre 2012

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	31,1%	45,5	-0,7%
Construction	9,2%	13,4	-1,1%
Commerce	16,7%	24,5	1,9%
Services (hors intérim et H.C.R.)	34,4%	50,3	1,6%

Source : ACOSS_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
*HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

Les établissements du secteur tertiaire, comme dans l'ensemble des départements, emploient la plus grande partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Néanmoins, au regard de la répartition régionale et en lien avec la structure économique de l'Ain, les bénéficiaires sont moins nombreux dans le secteur tertiaire (48,1% contre 57,2% en région) et inversement ils sont surreprésentés dans l'industrie (à 45,6% contre 36,3% pour Rhône-Alpes).

En cohérence avec la structuration par taille des établissements du département, notamment des établissements assujettis, les travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi se retrouvent plus souvent dans des établissements de 20 à 50 salariés (27,1% d'entre eux pour 23,8% en région).

Parmi les 3 070 bénéficiaires employés, les femmes sont en part plus importante qu'en Rhône-Alpes (39,5% pour 37,8% en région) ainsi que les personnes ayant une RQTH (pour 70,5% d'entre eux contre 66,0% de l'ensemble des bénéficiaires sur la région).

Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis de l'Ain

		Evol./2009
Nombre de bénéficiaires employés	3 070	11,7%
Sexe	Hommes	12,4%
	Femmes	9,8%
Age	Moins de 25 ans	31,0%
	25 à 50 ans	7,1%
	Plus de 50 ans	17,4%
Reconnaissance retenue	RQTH	14,5%
	Rente accident du travail	7,0%
	Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)	5,3%
Nature du contrat	CDI	8,9%
	CDD et intérim	32,0%
Durée du temps de travail	Temps plein	9,6%
	Temps partiel	17,2%
Ancienneté dans l'établissement	Moins d'un an	34,4%
	Un an	-13,4%
	Plus d'un an	10,7%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur de handicap (y compris RQTH C)	0,8%	-21,9%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

90,0% des établissements ont répondu à leur obligation sans passer par un accord spécifique (89,0% en Rhône-Alpes). Parmi ceux-ci, une forte proportion (81,2% contre 77,9% en Rhône-Alpes), ont employé directement des travailleurs handicapés, en complétant éventuellement leur réponse par l'accueil de stagiaire, l'appel à la sous-traitance ou le versement d'une contribution dans 47,9% des cas. Ils sont 4,1% à ne pas employer de travailleurs handicapés du tout, ce qui est, avec l'Ardèche, le taux d'établissements à quota zéro le plus bas de la région. Ces divers indicateurs traduisent une participation active à l'emploi des travailleurs handicapés.

Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, dans l'Ain

	%	Evol./2009
Emploi direct de travailleurs handicapés	81,2%	2,6%
Emploi de travailleurs handicapés seulement	33,3%	4,5%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	19,2%	9,5%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	11,9%	-2,9%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	16,8%	-4,1%
Aucun emploi direct de travailleur handicapé	18,8%	-16,4%
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	14,8%	-12,7%
Contribution financière seulement (EQZ*)	4,1%	-27,7%
Total	100,0%	-1,6%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

* EQZ : Établissement à Quota Zéro

● L'emploi salarié public

Les établissements publics

Le département de l'Ain rassemble davantage d'effectifs salarié dans les établissements de taille inférieure à 20 salariés que la région Rhône-Alpes (21,6% contre 17,4% en Rhône-Alpes).

En volume les établissements publics assujettis de l'Ain représentent la même proportion selon leur taille que ceux de la région.

Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille dans l'Ain

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	33	34,0%
50 salariés et plus	64	66,0%
Total	97	100,0%

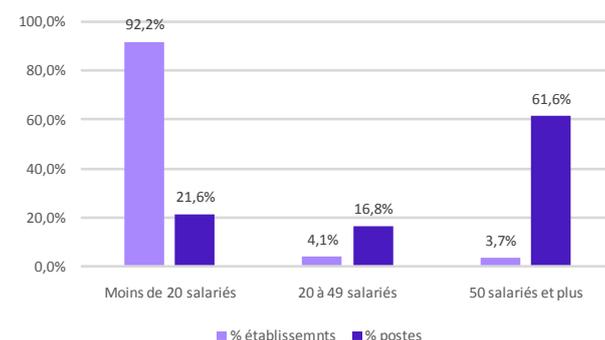
Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 dans l'Ain

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	11 910	41,0%
FP Territoriale	10 629	36,6%
FP Hospitalière	6 518	22,4%
Total	29 057	100,0%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

Graphique 4 : Les établissements du secteur public selon leur taille dans l'Ain au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

La répartition par type de fonction des salariés de la fonction publique de l'Ain approche celle régionale. Les salariés bénéficiaires de l'obligation sont, quant à eux, en forte proportion dans la fonction hospitalière (47,2% contre 35,8% en Rhône-Alpes).

Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, dans l'Ain

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	36	7,4%
FP Territoriale	220	45,4%
FP Hospitalière	229	47,2%
Total	485	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Parmi les quatre types de réponse à l'obligation, 56,8% des établissements publics assujettis de l'Ain ont choisi le recours à la sous-traitance (51,6% en Rhône-Alpes). Parmi eux, 33,3% appartiennent à la fonction hospitalière, ce qui est une forte proportion par rapport aux 20,9% en région.

La proportion d'établissements publics n'employant aucun travailleur handicapé est forte dans l'Ain : 30,5%, contre seulement 16,7% en Rhône-Alpes. C'est la proportion d'établissements non-employeurs de travailleurs handicapés la plus forte de la région Rhône-Alpes.

Le taux d'emploi résultant de l'emploi direct de bénéficiaires par les établissements est de 3,5% (4,8% en région). Le taux d'emploi légal issu de l'ensemble des mises en œuvre pour répondre à l'obligation est quant à lui de 3,9% (contre 5% en Rhône-Alpes)

***Établissements identifiés** : ceux recensés par le FIPHFP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI et/ou ayant complètement renseigné leur questionnaire.

Les bénéficiaires

Les femmes sont peu représentées parmi les bénéficiaires dans la fonction publique de l'Ain : elles ne forment que 20,6% de cet effectif, contre 27,0% en région. Les bénéficiaires du département sont essentiellement âgés de plus de 40 ans (91,1% contre 79,5% en région).

Taux d'emploi direct : Rapport du nombre de bénéficiaires à l'effectif total rémunéré (ETR)

Taux d'emploi légal : Rapport de la somme du nombre de bénéficiaires et des équivalents bénéficiaires (ou « unités déductibles ») à l'effectif total rémunéré.

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 11 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public dans l'Ain

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	79,4%	Jusqu'à 25 ans	0,0%
		26 à 40 ans	8,8%
Femmes	20,6%	41 à 55 ans	73,5%
		56 ans et plus	17,6%
		100%	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

● L'offre d'emploi

Le volume des offres d'emploi enregistrées dans l'Ain par Pôle emploi a diminué de 12,9% par rapport à 2011, soit un recul plus accentué qu'en région (-7,6%), notamment dû aux emplois temporaires (baisse de 16,7%).

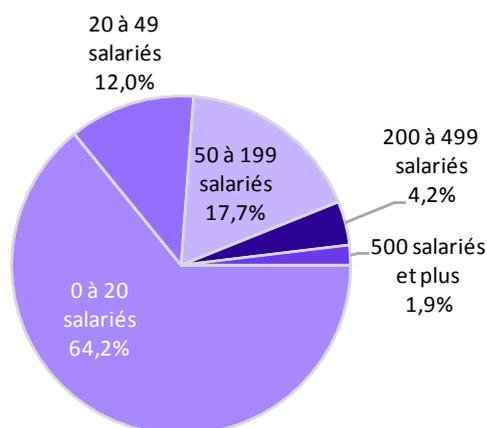
La structure par tailles des établissements de l'Ain offrant des emplois est similaire à celle régionale, avec cependant une légère surreprésentation des établissements de 50 à 199 salariés (17,7% contre 12,2% en Rhône-Alpes).

Tableau 12 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi dans l'Ain durant l'année 2012

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	9 740	44,7%	-8,3%
Emploi temporaire	9 303	42,7%	-16,7%
Emploi occasionnel	2 359	10,8%	-8,6%
Total	21 780	100,0%	-12,9%

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Graphique 5 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans l'Ain durant l'année 2012



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Par ailleurs, selon l'enquête Besoins Main d'œuvre, les projets de recrutement dans l'Ain seraient au nombre de 11 791 pour 2013 dont plus de 15% dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale.

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

Le chômage

Avis de non-publication :

Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

A la fin de l'année 2012, le département de l'Ain affiche une augmentation de 8,5% du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (toutes catégories confondues) par rapport à fin 2011. Les 34 390 demandeurs d'emplois en recherche active (enregistrés en catégorie A, B et C) représentent 8,0% de l'ensemble de la demande régionale de catégorie A, B et C.

Au mois de décembre 2012, le taux de chômage s'établit ainsi à 7,5% de la population active du département, niveau inférieur à celui enregistré en région (9,2%) et de 0,7 point supérieur à celui enregistré un an auparavant.

Tableau 13 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans l'Ain au 31 décembre 2012

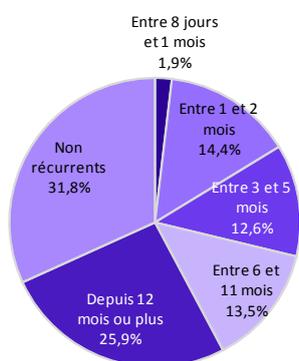
	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	22 724	56,6%	12,1%
Catégorie B	4 701	11,7%	9,5%
Catégorie C	6 965	17,4%	4,0%
Catégorie D	2 071	5,2%	4,2%
Catégorie E	3 657	9,1%	-1,4%
Total	40 118	100%	8,5%

● Les entrées et les sorties du chômage

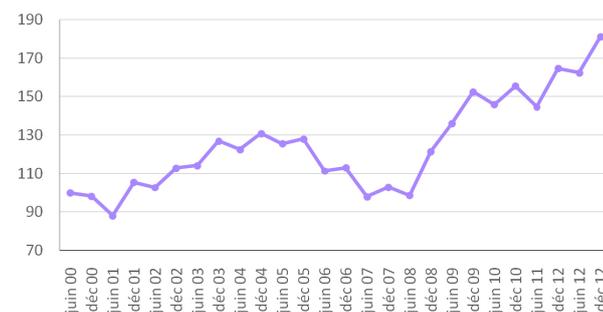
Dans l'Ain, l'évolution du nombre d'entrées au chômage au cours du deuxième semestre 2012 par rapport au deuxième semestre 2011 a été en baisse (-4,1% d'évolution par rapport au deuxième semestre 2011, -1,1% en région). Parmi ces entrées au chômage, 68,2% sont récurrentes, donc concernent des personnes déjà inscrites à Pôle emploi auparavant ; cette part est semblable à celle de la région (69,1%).

*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Réurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans l'Ain au deuxième semestre 2012



Graphique 6 : Evolutions trimestrielles de la demande d'emploi dans l'Ain (catégories A, B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM

Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012

Tableau 14 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans l'Ain au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Total licenciements	3 258	13,1%	1,2%
<i>Licenciements économiques</i>	793	3,2%	-0,6%
<i>Autres licenciements</i>	2 465	9,9%	1,8%
Rupture conventionnelle de contrat	1 330	5,4%	-0,4%
Démission	813	3,3%	-12,1%
Fin de contrat	7 046	28,4%	-4,5%
Fin de mission d'intérim	2 880	11,6%	-19,1%
Première entrée	950	3,8%	5,0%
Reprise d'activité	1 917	7,7%	14,5%
Autres	6 609	26,6%	-3,6%
Total	24 803	100%	-4,1%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012

Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Les sorties du registre de Pôle emploi ont peu bougé en un an puisqu'elles n'ont diminué en un an que de 1,8% (contre -2,5% en Rhône-Alpes). La répartition des motifs de sortie se structure comme en région avec deux motifs principaux : la reprise d'emploi (24,1%) et l'absence au contrôle (40,8%).

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Tableau 15 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans l'Ain au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	5 097	24,1%	-11,8%
Entrée en stage	1 668	7,9%	20,1%
Total arrêts de recherche	2 080	9,8%	9,6%
<i>Arrêt maladie</i>	1 341	6,3%	10,6%
<i>Autres arrêts</i>	738	3,5%	27,0%
Changement d'agence	837	4,0%	1,3%
Absence au contrôle	8 635	40,8%	4,9%
Radiation	1 685	8,0%	-1,8%
Autres cas	1 186	5,6%	-31,9%
Total	21 188	100%	-1,8%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Au 31 décembre 2012, les sept agences locales de Pôle emploi de l'Ain ont 34 390 demandeurs d'emploi en attente, soit 10% de plus qu'un an auparavant. Cependant, cette croissance est plus faible pour les demandeurs d'emploi de la zone de l'agence d'Oyonnax (4,4%).

Tableau 16 : Les demandeurs inscrits dans les agences locales de Pôle-emploi dans l'Ain au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Bourg en Bresse	10 969	31,9%	12,4%
Saint Genis Pouilly	5 076	14,8%	14,4%
Oyonnax	4 837	14,1%	4,4%
Méximieux	3 972	11,5%	9,8%
Ambérieu en Bugey	3 634	10,6%	6,3%
Trévoux	3 015	8,8%	6,4%
Belley	2 884	8,4%	12,7%
Total	34 390	100%	10,0%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Alors qu'il s'agit du département où la part de femmes est la moins importante parmi la population globale, les femmes demandeurs d'emploi du département de l'Ain sont surreprésentées par rapport à la région (52,1% contre 50,8% en Rhône-Alpes). Les demandeurs d'emploi sont moins diplômés qu'au niveau régional puisque 40,7% ont un niveau égal ou supérieur au Bac, contre 45,6% en Rhône-Alpes. Leurs durées d'inscription sont moins longues qu'en Rhône-Alpes (13,5% de demandeurs inscrits depuis 2 ans et plus contre 16,8% en région), mais le nombre d'inscrits depuis un à deux ans a fortement augmenté (+26,1% contre +13,6% en région).

Précision : sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Les demandeurs d'emploi accompagnés par le réseau Cap emploi présentent des caractéristiques différentes : l'Ain est le seul département de la région où les femmes y sont majoritaires (à 50,2%). Ils sont plus âgés, avec 38,7% d'entre eux qui ont plus de 50 ans, et ont un niveau de qualification moindre, encore plus accusé qu'en Rhône-Alpes : ils sont 33% à n'avoir aucun diplôme ou que le certificat d'études contre 26,5% en région. Notamment du fait de l'accompagnement spécialisé des Cap emploi, les personnes sont peu (6,9%) à être au chômage depuis plus de 2 ans (part en baisse d'un quart sur un an).

Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 dans l'Ain

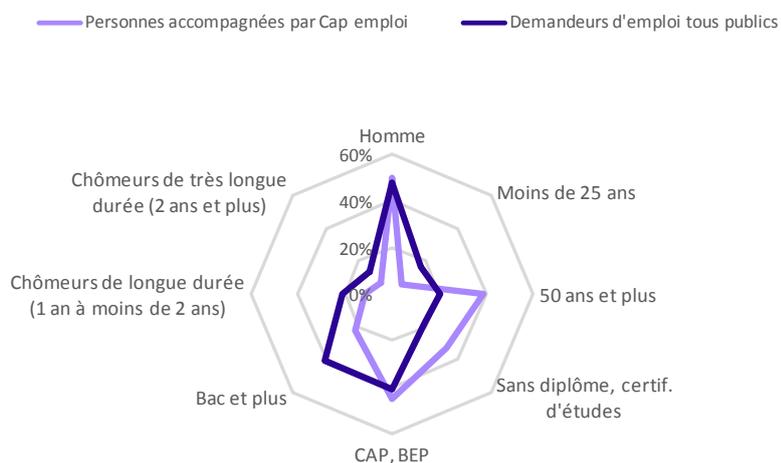
	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	371	49,8%	-13,7%
Femme	374	50,2%	1,9%
Moins de 25 ans	43	5,8%	-2,3%
De 25 à 49 ans	414	55,6%	-16,7%
50 ans et plus	288	38,7%	12,5%
Sans diplôme, certif. d'études	246	33,0%	8,8%
CAP, BEP	334	44,8%	-14,6%
Bac et plus	165	22,1%	-8,3%
En emploi	7	0,9%	-75,0%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	444	61,7%	4,2%
6 mois à moins de 12 mois	142	19,7%	3,6%
1 an à moins de 2 ans	84	11,7%	-2,3%
2 ans et plus	50	6,9%	-25,4%
Total	745	100%	-6,5%

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans l'Ain au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	16 489	47,9%	11,4%
Femme	17 901	52,1%	8,7%
Moins de 25 ans	6 685	16,7%	24,6%
De 25 à 49 ans	25 351	63,2%	27,7%
50 ans et plus	8 089	20,2%	33,7%
Non qualifié	10 353	30,1%	7,7%
Qualifié	24 026	69,9%	11,3%
Sans diplôme, certif. d'études	6 333	18,4%	7,9%
CAP, BEP	14 057	40,9%	8,4%
Bac et plus	13 997	40,7%	12,9%
Moins de 6 mois de chômage	15 487	45,0%	-0,3%
6 mois à moins de 12 mois	7 032	20,4%	16,0%
1 an à moins de 2 ans	7 216	21,0%	26,1%
2 ans et plus	4 655	13,5%	18,1%
Total	34 390	100%	10,0%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Graphique 8 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics dans l'Ain

Sources : Rapport d'activité de Cap emploi de Ain, Bilan d'activité 2012. Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012. Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

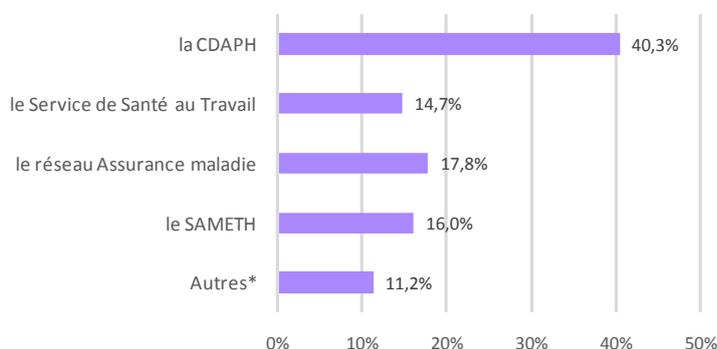
Le dispositif de maintien dans l'emploi

• Les signalements enregistrés en 2012 par la coordination départementale

En 2012, 749 signalements ont été enregistrés par la coordination du département de l'Ain, soit 8,7% de l'ensemble régional. Cela représente une baisse de 2,9% par rapport à l'année précédente.

Parmi les signalements enregistrés en 2012, 75,8% ont été pris en charge contre 69% en Rhône-Alpes et 24,2% des signalements n'ont pas eu de suite au sein du dispositif (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...).

Graphique 10 : Les origines des signalements dans l'Ain



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

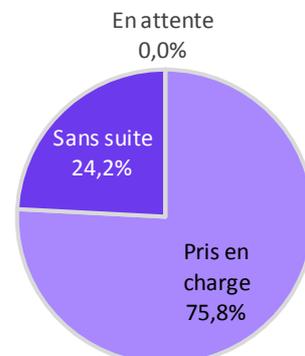
• Les cas traités et clos en 2012

En 2012, l'Ain regroupe 7% du total régional de cas traités et clos. Mais cet effectif de 427 a fortement diminué en un an (-23,2%).

Néanmoins, avec 276 maintiens réalisés en 2012, le taux de maintien s'élève à 64,6%, soit près de 9 points supérieur au taux régional.

Parmi les 80 licenciements pour inaptitude, 94% ont résulté de l'absence de poste disponible. Par ailleurs, 90% des licenciements pour inaptitude ont été relayés pour un reclassement externe.

Graphique 9 : Les suites données aux signalements enregistrés par la coordination départementale de l'Ain



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

Ce sont les CDAPH qui sont le plus souvent à l'origine des signalements (dans 40,3% des cas), mais le réseau Assurance maladie et les SAMETH ont pris une part active avec respectivement 17,8% et 16,0% des signalements (contre 11,1% et 10,6% pour l'ensemble régional).

Tableau 19 : Les cas traités et clos, dans l'Ain

	Nombre	%	Evol. 1 an
Nombre de cas traités et clos	427	100%	-23,2%
dont maintiens réalisés	276	64,6%	-12,4%
dont licenciements pour inaptitude	80	18,7%	-20,8%
dont autres motifs de rupture de contrats *	11	2,6%	-42,1%
dont autres motifs **	60	14,1%	-50,4%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...

** retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

• Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 570	
Les personnes	Les employeurs
48% de femmes	33% d'employeurs de moins de 20 salariés
43% de personnes âgées de 44 à 55 ans	32% d'employeurs de plus de 100 salariés
42% ayant déjà une reconnaissance CDA	49% d'employeurs du secteur tertiaire
60% ayant une maladie autre que professionnelle	
71% ayant un handicap moteur (principalement)	
52% ayant le niveau CAP, BEP	

A noter : Plus d'un tiers (35%) des dossiers de maintiens ouverts le sont dans l'industrie (25% en région).

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'informations...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2013

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de l'Ain, édition 2012-2013, sur www.ain.cci.fr

Les services de l'Etat dans l'Ain

Présentation de l'économie sur www.ain.pref.gouv.fr

Conseil Général de l'Ain

Page économie sur www.ain.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations 2011, effectifs au 1er janvier 2010.

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
 - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

www.handiplace.org



CRDI - Centre Ressources Directh Idee
35, rue Georges Bonnet
26000 Valence
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : observatoire@handiplace.org